La lutte contre les discriminations

Modifié le 25/10/24

Le territoire de la Métropole Rouen Normandie est engagé depuis 2009 sur les questions de prévention de lutte contre les discriminations.

Axe lutte contre les discriminations du contrat de ville "engagements Quartiers 2030"

Consulter l'axe de lutte contre les discriminations 2024

L'appel à projets annuel

Appel à projet 2025

Consulter les projets financés en 2024

Consulter les projets financés en 2023

Liens

Le Plan territorial de lutte contre les discriminations bénéficie du soutien financier de l'État (ANCT)

L'État
À travers ses services déconcentrés, notamment la Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité , et la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, l'État s'engage dans la lutte contre les discriminations sur le territoire de la Métropole. Pour plus d'informations sur l'action de l'État dans la lutte contre les discriminations : En savoir plus.

Le Défenseur des droits
Il lutte contre les discriminations, et favorise un égal accès de tous et toutes aux droits. Vous pouvez vous adresser au Défenseur des droits si vous vous estimez victime d'une discrimination, directe ou indirecte : En savoir plus.

Le Département de la Seine-Maritime
Il mène des actions de prévention et de lutte contre les discriminations dans ses champs de compétences, il agit également contre les discriminations dans le sport, favorise l'accès aux droits, intègre la prévention des discriminations dans le dispositif des actions éducatives à destination des collégiens, et agit pour l'égalité femme-homme.

Table des matières